

Communiqué radiodiffusé

APPEL A CANDIDATURES

Le Président de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) et la Commission nationale de mise en œuvre de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation communiquent :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation au Bénin, il est créé un fichier national des principales fonctions administratives et techniques des mairies, qui vise à renforcer et améliorer la gouvernance par la qualité des ressources humaines devant prendre en charge les fonctions administratives et techniques dans les soixante-dix-sept (77) Communes du Bénin.

Il s'agit d'une liste d'aptitude aux fonctions de :

1. secrétaire exécutif de mairie (SE) ;
2. responsable des affaires administratives et financières ;
3. personne responsable des marchés publics ;
4. responsable des systèmes d'information ;
5. responsable du développement local et de la planification ;
6. responsable des services techniques ;
7. responsable des affaires domaniales et environnementales.

Cette liste d'aptitude sera constituée à l'issue d'une procédure comprenant les étapes ci-après :

- acte de candidature, en ligne sur la plateforme du service public, pour les postes ouverts ;
- pré-sélection des candidats par traitement informatisé, suivant une approche multicritères ;
- test psychotechnique pour les candidats préqualifiés ;
- entretien individuel ;

- publication de la liste d'aptitude à l'issue du test psychotechnique et de l'entretien ;
- production des dossiers physiques par les candidats déclarés aptes ;
- enquête de moralité sur les candidats déclarés aptes ;
- inscription au fichier national des principales fonctions administratives et techniques des mairies, des candidats déclarés aptes dont les résultats de l'enquête de moralité sont concluants ;
- publication de la liste des personnes inscrites au fichier.

La candidature est ouverte à toute personne de **nationalité béninoise, agent public ou du secteur privé, de la catégorie A échelle 1, ou ayant un niveau de qualification BAC+5. Les informations sont disponibles sur la plateforme du service public : <https://service-public.bj> ou sur le site web : www.decentralisation.gouv.bj.**

Tout postulant devra consulter les fiches descriptives des postes à pourvoir et les profils exigés sur la plateforme, puis y soumettre sa candidature en remplissant en ligne, la fiche de candidature et en fournissant tous les renseignements requis.

NB : Les frais de dossier sont fixés à 10.000 FCFA payables en ligne.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 13 février 2022 à 18 heures 00 minute.

ont signé :



Luc Sétondji ATROKPO
Président de l'Association Nationale
des Communes du Bénin



Abdoulaye BIO TCHANE
Ministre d'Etat chargé du Développement
et de la Coordination de l'Action Gouvernementale